

NOTIFICATION DE FIN DE TRAVAUX

LES TRAVAUX DE MODERNISATION DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT (SÉPARATION DU RÉSEAU UNITAIRE) AVENUES DU GOLF, DES COURSES, DOCTEUR DELIENCOURT ET ALFRED ROUSSEAU À DEAUVILLE SONT **FINALISÉS.**



ATTENTION : À COMPTER DU **1^{ER} JANVIER 2026**, VOUS DISPOSEZ D'UN DÉLAI DE 2 ANS POUR RÉALISER LA **MISE EN CONFORMITÉ** DE VOS BRANCHEMENTS D'ASSAINISSEMENT ET D'EAUX PLUVIALES.

Toute non-conformité à compter du 1^{er} janvier 2028 sera sanctionnée d'une pénalité (amende de 200% de la redevance assainissement).



MON RÉSEAU EST-IL CONFORME ? (Séparation existante)

Oui

J'entretiens mes réseaux régulièrement pour éviter toute obstruction

Non

Je réalise moi-même les travaux

Je fais appel à une entreprise de travaux publics ou à un plombier qualifié pour réaliser les travaux

Je prends rendez-vous par mail avec Veolia pour effectuer le contrôle de conformité de mon installation

CONTACTS UTILES

Communauté de Communes
Cœur Côte Fleurie
02 31 88 54 49
info@coeurcotefleurie.org

Veolia
caen-cabn.eau-nrm@veolia.com

coeurcotefleurie.org



Bénéville-sur-Mer | Blonville-sur-Mer | Deauville | Saint-Arnoult
Saint-Gatien-des-Bois | Saint-Pierre-Azif | Touques | Tourgéville
Trouville-sur-Mer | Vauville | Villers-sur-Mer | Villerville

